



**GROUPE
EYSSAUTIER**

LES P&I CLUBS

Alexandre Rocher





QUELQUES CHIFFRES CLES

- Une origine qui remonte au 18^{ème} siècle (1720)
- 1855 : le premier P&I Club sous la forme actuelle (Shipowners' Mutual Protection Society, ancêtre du Britannia P&I Club) – British Merchant Act 1854
- 13 P&I Clubs au sein de l'International Group
- 90% du tonnage mondial couvert
- Primes : 2,9 Milliards USD*
- Sinistres : 2,4 Milliards USD payés*
- Free Reserves : environ 5 Milliards USD*

* 2018 / 2019

**Pourquoi le renouvellement
est traditionnellement au
20 février ?**



LES MEMBRES DE L'IG





REASSURANCE 2020 / 2021

- Rétention : 10MUSD par sinistre pour chaque P&I Club
- Programme de réassurance au-delà :





COUVERTURE ET LIMITES

Toute couverture P&I est constituée par :

- Les Rules du P&I Club (exemple : [North of England](#))
- Le « certificate of entry » du navire

La couverture P&I est une couverture en périls dénommés ie toute réclamation qui n'est pas mentionnée en risques couverts dans les Rules ou est exclue dans le « certificate of entry » n'est pas couverte.

Limites :

- Générale : env. 8 Milliards USD
- Pollution : 1 Milliard USD
- Equipage : 2 Milliards USD et 3 Milliards USD en combiné Equipage / Passagers



RISQUES COUVERTS ET EXCLUS

■ Principaux Risques Couverts

- Blessures/maladie professionnelle/décès des membres d'équipage
- Réclamations Passagers ou de tiers
- Dommages matériels causés à des tiers
- Pollution
- Frais de retirement du navire

Options :

- RDC (abordage)
- FFO (heurt de quai etc.)

■ Principaux Risques Exclus

- Double assurance
- Réclamation d'un membre d'équipage recouvrable au titre d'un système de sécurité sociale etc.



MONTAGES POSSIBLES

- Relation directe Assuré – P&I Club
- Fronting avec une compagnie d'assurance locale et une réassurance auprès d'un P&I Club via la CCR
- Première ligne RC avec une compagnie d'assurance locale et 2nde ligne avec un P&I Club pour avoir accès aux limites de l'IG
- Relation directe Assuré – P&I Club mais RC Transporteur assurée localement pour une 1^{ère} ligne et seconde ligne avec le P&I Club

Avantage : franchise plus basse pour les dommages à la marchandise



PARIS / Siège social
37-39 Rue de la Bienfaisance
75008 Paris • France
+33 (0)1 44 82 10 60

MARSEILLE
98 Rue Grignan
13001 Marseille • France
+33 (0)4 96 11 25 00

LONDRES
Marlow House, 1a Lloyds Avenue
EC3N3AA London • UK
+44 (0)208 104 0291

WWW.GROUPE-EYSSAUTIER.COM